



58^{ÈMES} JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL DE PRÉSANSE

Informations préprogramme, inscriptions et réservations hôtelières

Les 58^{èmes} Journées Santé-Travail de Présanse se dérouleront au Grand-Hôtel à Paris (InterContinental Paris Le Grand), les mardi 10 et mercredi 11 octobre prochains.



Des communications, orales ou sous forme de E-poster, des SPSTI illustreront ainsi les actions et démarches mises en place, mais également les modifications organisationnelles et de fonctionnement nécessaires pour mettre en œuvre l'offre socle et renforcer l'efficacité du service rendu aux entreprises adhérentes.

Dans la continuité du thème de l'an dernier consacré à « La mise en œuvre de la loi du 2 août 2021 par les SPSTI », l'édition 2023 portera sur les « **Pratiques efficaces en SPSTI pour la réalisation de l'offre socle** ».

Le préprogramme de cette édition sera adressé dans les Services au plus tard à la fin de l'été, de même que le bulletin d'inscription.

Toutefois et en raison de la Coupe du Monde de rugby à cette même période (8 septembre – 28 octobre), **il est recommandé aux SPSTI d'anticiper dès à présent leurs réservations d'hôtel et de titres de transport.** En effet, les hôtels enregistrent déjà un fort taux de réservation même si tous les matchs ne se disputeront pas sur Paris.

Les Journées Santé-Travail 2023 s'organiseront comme de coutume autour de quatre sessions, chacune ouverte par une conférence invitée qui permettra une mise en perspective des thèmes qui seront abordés durant ces deux jours.

Organisées autour des trois pans de l'offre socle, ces sessions permettront d'aborder l'ensemble des aspects de l'offre, de la prévention primaire en entreprise jusqu'au maintien en emploi du travailleur.

Elles seront consacrées à la prévention des risques professionnels, à la prévention de la désinsertion professionnelle, et au suivi de l'état de santé des travailleurs.

Le Conseil Scientifique des Journées Santé-Travail 2023, composé de quatorze membres et présidé par le Professeur Jean-François GEHANNO (Centre Hospitalier Universitaire de Rouen), a souhaité construire un programme permettant d'aborder l'offre socle dans sa globalité en illustrant un maximum d'aspects :

- ▶ Les relais de prévention en entreprise,
- ▶ L'articulation du document unique d'évaluation des risques professionnels avec la fiche d'entreprise,
- ▶ L'intégration des outils digitaux dans l'activité des SPSTI,
- ▶ La mise en œuvre d'actions collectives de sensibilisation,
- ▶ Les démarches de prévention et les parcours adhérent,
- ▶ L'organisation et le fonctionnement de la cellule PDP,
- ▶ Les partenariats et la mutualisation mis en place dans le cadre du maintien en emploi,
- ▶ Les délégations et les protocoles,
- ▶ La formation et l'accompagnement nécessaires des nouveaux professionnels...

Ces sujets sont autant de thèmes appelés à être développés lors de ces deux jours d'échanges et de réflexions que constitueront les Journées Santé-Travail 2023. ■